

inter cooperation

Gestion des Ressources Naturelles
Economie Rurale
Gouvernance Locale et Société Civile

Politique et Principes

(Version approuvée par le Conseil de Fondation d'Intercoopération en janvier 2005)

Ce document de politique oriente les actions d'Intercooperation dans le domaine de la coopération au développement. Il sert de référence pour la gestion et pour les collaborateurs. Il présente Intercooperation aux acteurs en Suisse et à l'étranger¹.

Notre vision

Notre vision est celle d'un monde équitable et juste dans lequel toutes les femmes et tous les hommes, jeunes ou vieux, ont le droit et les moyens de mener leur vie dans la dignité et la sécurité. Notre vision est celle d'une ère de paix dans laquelle les échanges d'idées, de personnes et de biens entre les communautés sont fondés sur la liberté et le respect et contribuent à la prospérité générale; une ère dans laquelle tous les êtres humains sont capables et disposés à se préoccuper des autres et de l'environnement, et à prendre en considération les besoins des générations futures.

Notre rôle

Intercooperation s'engage à contribuer de manière significative à la réalisation de cette vision. Nous sommes une organisation professionnelle, établie en Suisse, à but non lucratif et actif dans le développement et la coopération internationale. Nous proposons nos compétences à des partenaires des pays en développement et en transition, dans les domaines prioritaires suivants : la gestion des ressources naturelles, l'économie rurale, la gouvernance locale et société civile. Nous renforçons le pouvoir de décision de nos partenaires pour qu'ils s'aident eux-mêmes. Des gouvernements, des donateurs internationaux et corporatifs avec lesquels nous partageons les intérêts et les engagements nous confient des fonds pour des projets ou des mandats. En tant qu'institution d'exécution nous apportons par nos convictions, notre expertise et notre créativité une plus-value au bénéfice de la qualité et de l'efficacité des programmes. Nous essayons d'être un intermédiaire loyal entre les demandes de nos mandants et les besoins exprimés par nos partenaires de développement. Nous visons la construction de programmes complémentaires dans les trois domaines de priorité et un équilibre entre nos activités en Afrique, en Amérique latine, en Asie et en Europe de l'Est. Dans nos domaines de compétences, nous participons au débat public national et international.

¹ Pour usage général, un dépliant informatif en plusieurs langues est disponible.

Nos engagements

Notre travail se base sur des principes que nous nous engageons à respecter, même si cela peut souvent être difficile dans le travail quotidien.

- Développement équitable*** La pauvreté est le problème majeur de notre époque. Au niveau stratégique et opérationnel, Intercooperation fait des choix en faveur de la lutte contre la pauvreté ; nous encourageons particulièrement la cause des femmes qui représentent souvent le segment le plus pauvre de la population. Dans ce sens, nous contribuons à un développement équitable.
- Renforcement du pouvoir de décision et participation*** Les individus, les groupes et les organisations de la société civile ont le droit et la capacité de défendre leurs intérêts et de prendre leur futur en main. Nous appuyons leurs efforts et nous favorisons leur participation au développement.
- Service public efficace et responsable*** L'Etat a un important rôle à jouer, à savoir de garantir l'application des lois et de donner un cadre pour la justice sociale et le développement économique. Nous nous engageons à renforcer le secteur public dans ses fonctions statutaires et de service, et à le rendre plus responsable
- Secteur privé responsable*** Un secteur privé prospère comprenant les entreprises rurales est le moteur de la croissance économique. Nous soutenons la constitution d'un large secteur privé, ancré localement et respectant ses obligations sociales et environnementales.
- Développement durable*** Le développement durable a des dimensions écologiques, économiques, sociales et institutionnelles. Nous croyons à une approche holistique qui inclut toutes ces dimensions et qui prend en considération une perspective à long terme ainsi que les coûts et bénéfices externes.
- Transparence*** Des règles claires doivent régir toutes les interactions entre le secteur privé et public et être respectées indépendamment du pouvoir et de la position. Nous appliquons des procédures transparentes et nous nous abstenons de toutes formes de corruption ou népotisme.
- Respect et apprentissage mutuel*** Notre monde est riche en cultures. Chacune a ses propres croyances, traditions et connaissances. Intercooperation respecte les valeurs des autres et encourage les processus d'apprentissage mutuel. En même temps, nous sommes conscients de nos propres valeurs et de nos besoins de développement.

Notre expertise

Intercooperation associe son engagement social à ses compétences professionnelles. Notre force réside dans l'association des connaissances théoriques, de la recherche appliquée et de l'expérience pratique de terrain. Nous analysons nos erreurs et nous incorporons les leçons apprises dans les activités futures. Nous sommes ainsi un acteur effectif et crédible pour les questions relatives au développement et à la coopération internationale.

Nous possédons déjà un profil solide et nous nous efforçons de l'améliorer encore dans l'association de l'expertise thématique et des compétences de processus. Les expertises, les compétences et les services sont regroupés autour des trois domaines prioritaires : **la gestion des ressources naturelles, l'économie rurale, la gouvernance locale et société civile** (voir Annexe 1).

Les **compétences thématiques prioritaires**, soit déjà disponibles chez Intercooperation ou qui doivent encore être renforcées à l'avenir, sont les suivantes :

- Les services financiers
- La promotion des micros et petites entreprises
- Le développement des produits et des marchés agricoles et forestiers
- La production agricole et animale durable
- La gestion du territoire, de l'eau et du sol dans les environnements marginaux
- La gestion durable de la forêt et l'agroforesterie
- Les fonctions environnementales : l'eau, le climat, la biodiversité
- La gestion collaborative des ressources naturelles
- Le renforcement des groupes d'intérêts et des associations
- Le développement communal et la décentralisation

Intercooperation dispose des **principales compétences méthodologiques** suivantes :

- La vision holistique du développement rural
- La capacité d'analyser des systèmes complexes comme les écosystèmes, les modes de vie ruraux, les chaînes de produits, les systèmes financiers ruraux, etc., et de définir les domaines critiques d'intervention
- La liaison des expériences locales avec les questions globales: du niveau micro (ménages, entreprises) au niveau macro (politiques) en passant par le niveau meso (institutions)
- L'application de méthodes de développement équilibrées en matière de genre
- L'application d'outils de réduction de la pauvreté et de monitoring
- Les méthodes participatives dans la gestion de programme et le développement technologique
- Les ressources humaines et le développement institutionnel
- La gestion des connaissances et l'innovation

Nos services

La gestion de cycles de programmes, du personnel et de fonds fiduciaires

Nous soutenons des organisations partenaires dans la planification, la réalisation et le suivi de projets et de programmes. Nous employons ou nous mandatons le personnel international ou national nécessaire à ces tâches. Nous gérons – au nom du mandant – les fonds fiduciaires destinés aux organisations partenaires ou aux activités de projet.

La planification de programmes, appui et évaluation

Dans nos domaines de compétence, nous identifions les opportunités de projets et nous effectuons des études de pré-faisabilité et de faisabilité. Nous sommes particulièrement intéressés à participer à la planification de programmes en vue de leur réalisation.

Nous offrons nos services d'appui thématique ou méthodologique à des programmes en cours et à d'autres institutions. Les mandats à long terme sont plus efficaces et profitables que les appuis isolés ou les missions de supervision.

Nos spécialistes sont à disposition pour participer – avec d'autres experts – à des évaluations indépendantes ou à des missions d'expertise.

Les mandats de soutien thématique et méthodologique

Dans nos domaines de compétence, nous offrons nos services à d'autres institutions pour des mandats d'appui complet et à long terme.

Les cours de formation, ateliers et séminaires

Dans nos domaines de compétence, nous organisons des cours de formation ou des manifestations en Suisse et dans les régions où nous sommes actifs.

Les études, la documentation et la gestion de connaissances

Nous réalisons des études et des mandats de documentation et de gestion de connaissances dans des domaines thématiques, méthodologiques et géographiques spécifiques.

Les autres services

Nos bureaux régionaux et nationaux peuvent assumer d'autres prestations de service et offrir une base logistique à des tiers, par exemple à des ONG suisses.

Nos ressources

Les ressources humaines

Les collaborateurs et collaboratrices du siège à Berne, des bureaux régionaux et nationaux (délégations) et de plus de 40 projets et programmes dans vingt pays sur quatre continents sont à la base de nos domaines de compétence. Notre personnel se compose d'un large spectre de professionnels incluant des agronomes, des forestiers, des économistes, des sociologues, divers spécialistes et des employés administratifs expérimentés. Nous tirons notre force et notre crédibilité de ces ressources humaines.

Dans nos programmes, le personnel national endosse la principale responsabilité exécutive. Le personnel international, mobile entre les projets, programmes et pays, a un rôle particulier à jouer dans le transfert des connaissances au sein de l'organisation et dans l'échange entre les continents et les cultures. Intercooperation met au profit de toute l'organisation l'expertise et l'expérience de ses collaborateurs et collaboratrices nationaux et internationaux. La politique des ressources humaines est au cœur même de l'existence d'Intercooperation. Elle répond aux besoins à long terme du développement du personnel et assure en même temps la flexibilité nécessaire à une organisation travaillant sur mandats.

L'organisation interne

Intercooperation a une politique de décentralisation qui vise la maîtrise et l'efficacité. Les décisions opérationnelles sont prises sur le terrain – au niveau du projet ou du programme – avec les organisations partenaires impliquées. La proximité avec le contexte local spécifique garantit l'adéquation des solutions et des approches proposées.

Dans le dessein de garantir des standards de haute qualité, le siège a pour rôle d'appuyer et de superviser professionnellement et administrativement les unités sur le terrain. Le siège encourage l'échange de connaissances et savoir-faire au sein de l'organisation. Le siège a en outre des tâches de gestion générale et des obligations statutaires envers le Comité et le Conseil de Fondation.

L'organisation interne du siège, avec une direction, un secteur administratif, deux équipes géographiques², quatre équipes sectorielles³ et une unité d'information et de documentation, fixe clairement les responsabilités, mais assure également l'échange régulier et l'utilisation flexible des compétences et des capacités disponibles au bénéfice de l'appui et de la qualité des programmes.

Les finances

Les revenus principaux d'Intercooperation sont générés par l'exécution de projets et de mandats. Nous les réalisons pour des mandants et donateurs publics et privés suisses

² Asie/Europe de l'Est et Afrique/Amérique latine

³ Foresterie-environnement, Agriculture, Finance/Entreprise/Marché, Développement communal

et internationaux avec ou sans fonds fiduciaires. Ne faisant pas de récolte de fonds, nous pouvons cependant demander des fonds complémentaires pour des projets de développement spécifiques.

Les financements complémentaires sont destinés aux actions particulières ou aux petits projets qui complètent judicieusement des projets réalisés sur mandat, dans un pays ou dans une région, dans un domaine thématique ou avec des institutions partenaires et qui peuvent être réalisés avec un faible coût administratif supplémentaire.

Les financements complémentaires, recherchés en Suisse auprès d'institutions privées ou publiques, à l'exception de la Confédération, ne doivent globalement pas dépasser, en terme financier, 5% de notre portefeuille de projets.

Dans le cadre du rapport annuel, la Direction oriente le Conseil de fondation sur les efforts entrepris pour garantir les financements complémentaires.

Nous nous efforçons de conserver une base financière saine. Les mandats et les programmes doivent couvrir tous leurs coûts et inclure une contribution aux frais généraux de l'institution. Les excédents éventuels permettent la constitution de réserves financières. Ces dernières sont utilisées pour :

- La réduction des risques liés aux programmes et aux bureaux nationaux et régionaux
- Le développement et le maintien de nos compétences
- Des investissements à court terme pour une rentabilité à long terme (acquisitions, bureaux nationaux et régionaux)
- De propres projets de développement
- Des conférences publiques en Suisse et dans les pays de programme
- Un fond de secours social en faveur des employés d'Intercooperation

Les acteurs

Les membres du Conseil de Fondation

Les 21 membres du Conseil de Fondation d'Intercooperation représentent la communauté suisse du développement, la société civile, le secteur privé et quelques organisations internationales sélectionnées. Nous maintenons des liens forts avec nos membres, soit au niveau du dialogue conceptuel, à travers une collaboration opérationnelle ou comme sources de financement potentielles. Intercooperation renforce ainsi sa place dans le cercle des principales organisations suisses de développement et accroît ainsi l'intérêt du Conseil de Fondation à l'égard de notre organisation.

Nous maintenons des rapports de partenariat et de respect avec tous nos interlocuteurs. Par égard à la clarté conceptuelle, nous distinguons cependant entre les « partenaires de développement », les « partenaires financiers », les « partenaires collaboratifs ».

Les partenaires de développement

Les partenaires de développement sont les personnes et les organisations avec qui nous travaillons, soit les bénéficiaires finaux de nos prestations : les ménages ruraux, les organisations paysannes, les micros entreprises, les associations, les communautés, les communes, etc. Intercooperation se considère comme l'intermédiaire loyal entre les organisations mandantes et les partenaires de développement, entre « la finance et l'action ».

A l'égard des partenaires de développement, nous sommes clairement orientés vers la lutte contre la pauvreté. En toute circonstance, nous désirons que nos prestations se réalisent au bénéfice des entités et des groupes les plus pauvres, marginaux et défavorisés. Ainsi, les régions rurales passent souvent avant les villes, les femmes avant les hommes, et les régions pauvres en ressources avant celles où elles sont abondantes.

Les partenaires financiers

Par ses différents départements et divisions, la Direction du développement et de la coopération DDC est, et doit rester, notre plus important partenaire financier et contractuel. Nous partageons avec la DDC toutes les valeurs principales et les engagements. Nous avons cependant l'intention d'élargir notre base financière en direction d'autres donateurs et mandants gouvernementaux, corporatifs ou internationaux. Une telle diversification réduit non seulement les risques liés aux relations exclusives, mais contribue également à l'apprentissage et à la gestion qualitative d'Intercooperation.

Les partenaires collaboratifs

Dans les pays où nous sommes actifs avec des projets et des programmes, nous travaillons uniquement sur la base de partenariats collaboratifs, soit avec des partenaires publics (services de l'Etat, municipalités), des ONG ou des organisations du secteur privé ancrées localement.

Politique et principes Intercooperation

En Suisse, au niveau international et dans les différents programmes par pays, Intercooperation a des liens externes à travers des réseaux, des alliances et des entreprises communes. Avec un large éventail d'organisations partenaires et d'experts qualifiés individuels, Intercooperation passe des accords de partenariat en bonne et due forme. En s'associant aux autres, les domaines de compétence et les capacités sont mis en commun au bénéfice des programmes et des institutions impliquées.

* * * * *

* * *

*

Intercooperation

Priorités et Compétences

Nos services

- La planification de programmes, appui et évaluation
- Les mandats de soutien thématique et méthodologique
- Les cours de formation et les manifestations
- La gestion de programmes
- Les études et la documentation

La production agricole et animale durable

La gestion du territoire, de l'eau et du sol dans les environnements marginaux

La gestion durable de la forêt et l'agroforesterie



La gestion des ressources naturelles

Les fonctions environnementales: l'eau, le climat, la biodiversité

Le développement des produits et des marchés agricoles et forestiers

La gestion collaborative des ressources naturelles

L'économie rurale

La gouvernance locale et société civile

Nos compétences méthodologiques

La promotion des micros et petites entreprises

La réduction de la pauvreté ■

Le développement en matière de genre ■

Le développement rural ■

La gestion des connaissances et l'innovation ■

L'analyse de systèmes ■

Les interfaces entre micro et macro ■

Les ressources humaines et le développement institutionnel ■

Les méthodes participatives ■

Les services financiers

Le renforcement des groupes d'intérêts et des associations

Le développement communal et la décentralisation

La Fondation INTERCOOPERATION

Les membres de la Fondation

Association ethnologique de Zurich, Zurich

Caritas Suisse, Lucerne

Croix-Rouge Suisse, Berne

Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme, Lausanne

Helvetas, Association suisse pour la coopération internationale, Zurich

HESA Haute école suisse d'agronomie, Zollikofen

IRED Innovations et réseaux pour le développement, Genève

IUED Institut Universitaire d'Etudes du Développement, Genève

LBL Association suisse pour le conseil en agriculture, Lindau

MDF Management for Development Foundation, NL-Ede

NADEL Cours post grade sur les pays en développement de l'Ecole Polytechnique Fédérale
Zurich, Zurich

Pro Natura – Ligne suisse pour la protection de la nature, Bâle

SEREC Association Suisse pour le Service aux Régions et Communes, Vissoie

Société forestière suisse, Zurich

Swissaid, Fondation suisse pour la coopération au développement, Berne

SwissPeace Fondation Suisse pour la Paix, Berne

Fondation Syngenta pour une agriculture durable, Bâle

UICN Union internationale pour la conservation de la nature et ses ressources, Gland

Union suisse des Banques Raiffeisen, St. Gall

VKMB Association suisse pour la défense des petits et moyens paysans, Olten

VMI Institut de recherche pour la gestion des associations et des coopératives de l'Université de
Fribourg, Fribourg